

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 585

Artikel: En France : aucune femme n'est appelée au Conseil national

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Services complémentaires et auxiliaires féminins.

Pour la première fois, les Services complémentaires féminins et les Services auxiliaires (appelés aussi Services complémentaires civils) de toute la Suisse se sont réunis à Zurich, les 23 et 24 janvier.

Le premier jour étant consacré à la partie militaire, le colonel Sarasin, commandant en chef des S.C.F., présida la séance. Il était entouré de son état-major féminin — dont fait partie M^{me} G. Wagnière comme représentante de la Suisse romande. Prenaient part à cette réunion, les inspectrices, les présidentes des comités cantonaux, les directrices de recrutement, le service de presse S.C.F. Toutes ces dames portaient le brassard rouge à croix blanche. Seules celles ayant suivi les cours ont droit à un brassard plus modeste bleu-gris avec l'écusson suisse et les lettres S.C.F. et F.H.D. M. R. Brinner, chef du département militaire de Zurich et le major Kaufmann, médecin du Commandement territorial, assistaient à cette séance.

Le colonel Sarasin expliqua ce que l'armée demandait aux S. C. F. L'enrôlement dans les Services complémentaires est volontaire, mais une fois en possession de son livret militaire, la femme ou la jeune fille doit comprendre qu'elle n'est plus libre et que l'armée peut compter sur elle en toute occasion. Il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté pour être une S.C.F.; c'est pourquoi ont été créés les cours d'introduction auxquels sont astreintes toutes les S.C.F., catégorie A. Dans ces cours, à côté des questions techniques et de l'entraînement physique, la femme apprend ce qu'est la discipline militaire et le vrai esprit de camaraderie.

Les premières expériences faites dans ces cours et dans la pratique ont obligé notre Etat-Major à apporter certaines modifications à l'organisation des S. C. F. spécialement en ce qui concerne le recensement. Les limites d'âge ont été fixées de 18 à 48 ans (et non plus 60 ans). Une femme de plus de 50 ans peut, en effet, avoir une action plus utile à son pays dans le domaine civil que militaire. Les personnes recrutées « conditionnellement » devront subir une préparation analogue à celles de la catégorie A, sinon elles ne pourront être utiles en temps de guerre. Le problème de l'uniforme est posé. Dans les cours, les S.C.F. portent un tablier-fourreau gris, utilisable seulement pour le travail. Certaines aimeraient avoir un costume tailleur ou un manteau. La question doit encore être étudiée. Il est aussi prévu que les S.C.F. devront se grouper en associations cantonales ou locales afin d'acquiescer un esprit de corps et de pouvoir se perfectionner dans divers domaines (formation technique, éducation nationale, gymnastique, etc.). Les Comités cantonaux devront prendre l'initiative de ces groupements.

Cette séance nous montra l'importance que prend actuellement le S.C.F. et nous fit mieux comprendre quels sont les devoirs et les responsabilités de la femme qui s'enrôle. Il est nécessaire que cette nouvelle troupe soit une troupe d'élite; aussi viserons-nous toujours à la qua-

lité de ses membres et non pas à la quantité. Il ne faut toutefois pas oublier que ce mouvement est très jeune et que, si nous cherchons la perfection, nous ne pouvons y arriver sans de nombreux tâtonnements.

Le lendemain eut lieu la séance des Services civils sous la présidence de M^{me} Zublin-Spiller (Zurich). Celle-ci salua la présence de M. Briner et du Dr. Saxer, chef de l'Office de guerre pour l'alimentation à Berne. Tous les cantons étaient représentés par des membres des comités des diverses associations sous les noms de *Ziviler Frauenhilfsdienst* ou *Services auxiliaires féminins*, en tout près de 150 personnes.

Les présidentes des associations cantonales exposèrent leurs activités, très variées suivant les endroits: travail à la campagne, aide apportée aux paysannes pour les travaux ménagers, conserves, stérilisation et séchage des fruits et légumes, récolte de papiers, de déchets ménagers pour la nourriture des porcs, lessives de guerre, travail dans les camps d'internés, etc.

M. Kissling, chef de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, fit ensuite une intéressante causerie, insistant sur la nécessité de récupérer les déchets (métaux, papiers, étoffes, os, déchets de cuisine) et montrant toute l'importance que cela peut avoir dans notre économie nationale. L'influence de la femme peut être très

grande dans cette lutte contre le gaspillage. Puis le Dr. Wahlen fit un exposé de son plan et expliqua que le gros effort demandé pour l'intensification de nos cultures ne doit pas être supporté uniquement par les agriculteurs. La collaboration de tous est nécessaire et les S. C. F. peuvent aussi donner leur concours. Il faudra orienter les bonnes volontés afin qu'elles ne risquent pas d'être une entrave pour les paysans, mais qu'elles apportent une aide vraiment efficace. Enfin M^{me} Dora Schmidt (Section de l'Office de guerre pour l'alimentation), parla du travail pénible que les femmes des agriculteurs eurent à fournir depuis la mobilisation, et insista sur l'aide que peuvent leur apporter les citoyennes dans la mesure de leurs forces.

Ces deux journées ont été dominées par un bel esprit de solidarité entre femmes suisses, tant de la ville que de la campagne. Toutes, représentantes des services civils ou militaires, étaient unies par la même volonté, par le même idéal: servir le Pays.

I. DE RHAM.

Où nous en sommes ?

Quelques lectrices ayant manifesté un encouragement inlèrêt pour notre mouvement d'a-

Contre le renchérissement de la vie

Voici le texte de la requête que vient d'adresser à ce sujet au Conseil fédéral l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, prouvant ainsi une fois de plus combien les femmes organisées dans nos Associations prennent à cœur cette question. (Rééd.)

Au Haut Conseil fédéral, à destination de M. le Conseiller fédéral Stämpfli, Chef du Département fédéral d'économie publique.

Monsieur le Conseiller fédéral, Permettez-nous de vous soumettre une question qui nous préoccupe beaucoup. Il s'agit du renchérissement des denrées de première nécessité, renchérissement inévitable et qu'on ne peut songer à compenser par une augmentation des salaires.

Nous, les femmes, qui dirigeons des ménages et qui, par notre travail social, pouvons nous rendre compte des conditions économiques de vie d'autres familles, nous savons que, dans bien des cas, le revenu ne suffit plus pour faire vivre une famille. Il nous semble que le moment est venu de procurer des denrées à prix réduit à la classe de la population qui dispose d'un revenu insuffisant. Nous ne nous cachons pas que cette mesure offrira des difficultés pratiques, néanmoins elle nous paraît inévitable à l'heure qu'il est. Les fonds nécessaires à l'introduction d'une pareille mesure pourraient être trouvés dans l'impôt sur les bénéfices de guerre et avant tout dans l'élévation de l'impôt sur les boissons alcooliques.

Nous savons que les milieux intéressés à la consommation de l'alcool s'opposent à cet impôt de toute la puissance de leurs moyens financiers et qu'ils usent même de menaces. Mais nous savons aussi bien que des cercles étendus de la population — et non seulement les abstinentes — ne comprennent pas qu'au moment d'un renchérissement général du coût de la vie et de l'imposition de charges fiscales toujours croissantes pour tous, l'on ménage l'alcool. Ce renchérissement excessif des

denrées indispensables atteignant surtout les familles d'ouvriers et les petits rentiers pourrait mener au mécontentement et à des troubles qui risqueraient de mettre en danger notre indépendance nationale.

Les femmes bien renseignées se rendent nettement compte de l'urgence de mesures radicales. Elles sont prêtes à accepter des restrictions plus sérieuses encore, s'il le faut, mais les sacrifices doivent être répartis avec justice, et l'alcool ne devrait pas jouir d'une faveur spéciale quant à ses finances et à son prix de vente.

Nous vous savons gré d'avoir, de même que les Offices d'économie de guerre, rendu le peuple suisse attentif au sérieux de sa situation économique et à la nécessité de s'y adapter. Votre franchise, lors même qu'elle contient de dures vérités, renforcera la volonté de tenir bon et de consentir à des sacrifices; elle affermera aussi la confiance du peuple dans ses autorités. Or, si la confiance est le soutien de la démocratie, elle est aussi la meilleure arme contre la diffusion de fausses nouvelles, l'accaparement, et les idéologies étrangères, toutes choses que nous désirons combattre dans la mesure de nos forces.

Conscientes de notre responsabilité pour le sort de notre pays, nous nous permettons, Monsieur le Conseiller fédéral, de répéter notre requête, à savoir:

1. qu'il soit introduit une ordonnance sur la vente à prix réduit des denrées de première nécessité pour les classes de la population dont les revenus sont les plus bas;
2. que, entre autres mesures fiscales nécessaires à l'exécution de cette ordonnance, on procède en premier lieu à une augmentation de l'impôt sur l'alcool.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses

La Présidente: C. NEF.
La Secrétaire: A. RECHSTEINER.

Hérisau et Teufen, le 13 janvier 1941.

bonnés, nous pouvons leur donner aujourd'hui les informations suivantes (nos chiffres ne pourront être définitifs lorsque seront payés tous les abonnements pour 1941).

Abonnements perdus lors du renouvellement des abonnements (décembre-janvier)	120
Nouveaux abonnements gagnés en 1940	100

Déficit à cette date 20

Ce qui montre combien, et malgré un incessant effort de propagande, nous avons besoin de l'aide continue de tous nos amis pour maintenir, malgré les décès, les départs, les défections pour motifs financiers, les pertes d'abonnements à l'étranger inévitables actuellement, l'effectif constant qui nous permet de boucler tout juste nos comptes.

En France

Aucune femme n'est appelée au Conseil National.

Quelques féministes suisses, qui nourrissent des illusions à ce sujet, nous ont marqué leur déception de ce qu'aucun nom de femme ne figure dans la liste des « appelés » par le Maréchal Pétain à siéger cette vaste Assemblée consultative, dite « Conseil National », et dont la tâche sera, croit-on, de maintenir le contact entre le chef de l'Etat et les divers milieux de la population.

« Comment, nous ont-elles dit, non sans raison, ce « Conseil » est censé représenter le pays, et l'on y nomme à cet effet des agriculteurs, des commerçants, des militaires, des intellectuels, des artistes, des ouvriers, d'anciens parlementaires, un archevêque, un pianiste, un pasteur... et pas une seule mère de famille! Et cela quand, précisément, on clame partout que la nation renouée aura comme cellule première la famille, que sans celle-ci comme base l'on retombera dans les erreurs d'antan, que l'éducation de la jeunesse est d'importance primordiale, et que le premier rôle de la femme est de se vouer à cette tâche... Alors pourquoi ne pas faire dans ce Conseil place aussi aux femmes qui auront ces charges? Se repent-on déjà d'avoir innové en reconnaissant aux femmes la possibilité de siéger dans les Conseils municipaux? et veut-on prétendre que la nation revivifiée ne se compose que d'hommes? Et devons-nous déduire de la que la possibilité pour les femmes de collaborer à une œuvre de rénovation est tout aussi problématique dans un Etat « en révolution nationale » que dans certaines de ces démocraties si honnies parce que, assurait-on, elles assuraient le triomphe seulement de ceux qui avaient l'oreille du peuple?... »

Hélas...

Notre pain quotidien

Le „Plan Wahlen“
(Suite de la 1^{re} page.)

Il est évident que la première question qui se pose à l'énoncé de ces quelques lignes générales du « plan Wahlen » est celle de la main d'œuvre. M. Wahlen y répond, en mon-

Quel rôle joue Bellegarde dans tout cela? On le voit peu, et chaque entrevue est une déception. La politesse excessive du marquis glaçait Belle qui, en sa présence, se sentait l'esprit paralysé. Et pour comble il ne lit pas ses lettres! C'est du moins ce que dit d'Herchenes. « Il ne sait pas le prix de vos lettres, il ne les comprend pas. Je ne lui ai jamais vu lire deux pages d'un livre de suite ». Est-à un mari pour Belle? Elle ne le pense pas. « Si c'est pour lui plaire qu'il faut de courtes lettres à un homme qui ne me voit jamais, j'aimerais autant épouser le grand Mogol; et assurément il pourrait aussi bien prendre une héritière d'Afrique pour décharger ses châteaux d'hypothèques ».

Constant à la cruauté d'ajouter: « Bellegarde ne mourra pas de chagrin s'il ne vous obtient pas la prohibé n'oblige de vous le faire remarquer ». Belle vexée s'écrie: « Ne me parlez plus jamais d'un mari ». Cependant cette triste idylle dura plusieurs années, et la correspondance avec Constant devient plus tendre et plus intime. Belle se rend compte de son imprudence et plus d'une fois supplie: « Rendez-moi mes lettres ». D'Herchenes ne les rendit jamais! Il en savait trop bien la valeur. « Je puis vous dire sans exagérer que vous écrivez mieux que personne que je connaisse au monde, je n'en excepte pas Voltaire ». N'y a-t-il pas là de quoi griser une jeune fille déjà quelque peu vaniteuse?... « Il me semble que votre plume devrait mettre le feu au papier; ce qu'il y a de certain, c'est que de tout temps elle l'a porté dans mon cœur... je veux un jour,

Agnès, extraire tout ce qu'il y a de saillant et de vrai et de neuf dans vos lettres: ce sera un recueil précieux et le portait le plus sûr qu'on puisse avoir de vous ».

Constant, après bien des hésitations finit par s'éloigner. Il prend du service en France et continue à mener une vie errante de garnison en garnison. Pour Belle, c'est le défilé des prétendants qui continue: un lecteur du roi de Prusse, un noble écossais, un M. Wittgenstein... Les parents pèsent le pour et le contre de chacun, avec tout le sérieux qu'il convient. Belle les juge d'un trait de plume et Constant s'écrie: « Qu'est-ce que tous ces époux? Quant à l'Ecosse je frémis seulement à cette idée: c'est un pays perdu et de mœurs féroces. Il est vrai que vous réchaufferiez des Lapons! »

Constant va se battre en Corse. Ses lettres ne sont plus que récits de guerre et de pillages. « Vous dansez avec des rois et moi je m'égorge avec des brigands et cependant, nous nous aimons, nous nous convenons ». Belle tient pour les Anglais, ce que Constant ne peut admettre. Il a ce mot bien actuel: « Il est injuste que les Anglais veuillent depuis leur loi commander toutes les îles possibles, avouez-le ».

Lorsqu'enfin d'Herchenes revient au pays, c'est pour demander le divorce après 27 années de mariage! Il a sans doute l'espoir d'épouser Belle puisqu'aucun des prétendants n'a été agréé. Mais précisément à ce moment là, M^{me} de Tuyl imagine de tomber amoureuse du précepteur de ses frères: M. de Charrière. Elle n'ose pas l'avouer à Constant, sachant

trop bien ce qu'il dira, mais il a deviné et ne lui ménage pas son opinion sur l'avenir d'enfant qui l'attend. Belle n'écouterait rien et croyant suivre l'appel de son cœur, elle épouserait M. de Charrière. Le mariage fut célébré dans la petite église de Zuylen le 17 février 1771. On connaît la suite de l'histoire de Belle: la vie retirée à Colombier, les succès littéraires dus à la publication des *Lettres de Neuchâtel*, des *Lettres de Lausanne* et de son roman *Caliste*.

Constant d'Herchenes s'est remarié, mais il perd sa seconde femme après trois ans de mariage et le voilà de nouveau errant. Les anciens amis se revioient de temps à autres, s'écrivent rarement, mais Constant garde toujours les lettres de l'incomparable Agnès. C'est lui qui mourut le premier, et c'est après sa mort que fit irruption dans la vie de M^{me} de Charrière le second Constant, le neveu de son ancien admirateur: Benjamin. Après ce dernier moment brillant, cette fin de vie fut bien mélancolique.

Quelques femmes d'aujourd'hui portent un jugement sévère sur M^{me} de Charrière. Et vous lectrices, que penserez-vous de Belle de Zuylen quand vous aurez pris connaissance de cette correspondance si animée, dont on voudrait pouvoir citer tant de pages exquises? Pauvre Belle! Aimez-la, ne l'aimez pas, jugez-la, c'est votre droit, mais vous ne pourrez nier son extraordinaire pouvoir de séduction qui tenait à ce que d'Herchenes appelait son génie. Avoir inspiré à La Tour un de ses plus beaux portraits de femme, à Houdon un buste admirable, à Philippe Godet

un livre délicieux, à Constant d'Herchenes des lettres brûlantes, à Benjamin Constant son premier amour... que de titre de gloire pour une femme! Mais la gloire, disait M^{me} de Staël, n'est que le deuil éclairé du bonheur.

« ...Vous n'êtes point lui écrivait d'Herchenes, de ces beautés ordinaires qui font leur rôle pendant un certain temps et dont après on ne parle plus que par réminiscence: vous régnez toujours, vous brillerez toujours. J'ose dire que s'il était possible d'être plus intéressante vous le deviendrez davantage ».

E. T.

Le camp de Récébédou

Les œuvres de secours de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles

Vous a-t-on jamais expliqué ce qu'est « Récébédou »? (En patois du Languedoc « reçoit tout »). Dans une plaine que parcourt la Garonne avant de traverser Toulouse, en bordure de la large route d'Espagne filant tout droit sur les Pyrénées dont la haute et fière barrière se dresse au loin très nette, un village étonnant a surgi en quelques mois. Il se compose de quatre-vingt-quatre bâtiments longs et bas, aux toits de tuiles génoises roses, construits en briques et crépis de plâtre. Bâties sur le même modèle, suivant un plan défini, ils s'alignent ou circonscrivent un grand cercle